



DEPUTE-E-S COMMUNISTES

Communiqué

Paris, le 1^{er} février 2018

Péages : les députés communistes déposent une proposition de loi pour faire cesser le racket !

Aujourd'hui les tarifs des péages sur autoroute ont augmenté de 0,87% à 2,04% suivant les réseaux d'autoroute concernés. Une hausse encore plus élevée que l'an passé.

Un cadeau fait aux concessionnaires d'autoroutes qui va se renouveler encore pour de nombreuses années. Le 9 avril 2015, Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, avait en effet signé un accord secret, au nom de l'Etat avec les sociétés d'autoroute. Dévoilé deux ans plus tard, sous contrainte du Tribunal administratif, cet accord prévoit une clause allongeant la durée des concessions, et surtout, pour compenser le gel des tarifs en 2015, des hausses de tarifs additionnelles chaque année de 2019 à 2023.

Cette hausse pour les usagers est d'autant plus injuste que les bénéfices des concessionnaires autoroutiers explosent. Des bénéfices qui avoisinent les 1,5 milliard d'euros par an. La distribution des dividendes aux actionnaires a, elle, été multipliée par dix depuis 2007.

Pourtant, en juin dernier, l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) pointait dans un rapport que «les augmentations des tarifs de péages prévues excèdent le juste niveau qu'il serait légitime de faire supporter aux usagers», estimant que «le niveau de rémunération des sociétés concessionnaires devrait être plus conforme aux risques supportés».

Dans ce contexte, les députés communistes vont redéposer leur proposition de loi sur la nationalisation des autoroutes.

Contact presse : 01 40 63 60 84 ou 06 74 11 62 77